

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Educations corporelle (Partie II)</b>
<b>Section(s)</b>	- (1 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Primaire - Cycle 1 Bloc 1

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Krystel BAVIER	15	Quad 2

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
Education corporelle en ce compris sauvetage aquatique - Partie 2	15h	Krystel BAVIER

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
Education corporelle en ce compris sauvetage aquatique - Partie 2 : 15h d'exercices/laboratoires

<b>Langue d'enseignement</b>
Education corporelle en ce compris sauvetage aquatique - Partie 2 : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif</li> <li>◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations</li> </ul> </li> <li>• Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle</li> </ul> </li> <li>• Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.</li> </ul> </li> </ul>
Remarque(s) : Compétences pratiques de natation travaillées et évaluées

<b>Objectifs de développement durable</b>
Aucun

<b>Acquis d'apprentissage spécifiques</b>

Natation : Acquérir une technique suffisante en vue de l'obtention d'un brevet élémentaire de sauvetage et d'un brevet d'endurance.

### **Contenu de l'AA Education corporelle en ce compris sauvetage aquatique - Partie 2**

Participation active à toutes les séances + exigences minimales :

- Test d'endurance 800 mètres (nage ventrale, style correct);

- Test du Brevet Elementaire de Sauvetage (BES) où il faudra enchaîner 2 longueurs en nage ventrale tête hors de l'eau, une descente et un repêchage de mannequin à 2 mètres de profondeur minimum et un remorquage sur 20 mètres en maintenant le visage du mannequin hors de l'eau.

### **Méthodes d'enseignement**

**Education corporelle en ce compris sauvetage aquatique - Partie 2** : cours pratiques de natation

### **Supports**

**Education corporelle en ce compris sauvetage aquatique - Partie 2** : Cours pratiques

### **Évaluations et pondérations**

<b>Évaluation</b>	Note d'UE = note de l'AA
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Education corporelle en ce compris sauvetage aquatique - Partie 2 : Français

### **Méthode d'évaluation de l'AA Education corporelle en ce compris sauvetage aquatique - Partie 2 :**

Examen pratique 100%

Toutes les épreuves doivent être validées (Cf. Contrat didactique)

L'étudiant qui n'aurait pas signé et renvoyé au professeur par mail le contrat APS à l'issue de la première séance est tenu de faire la démarche personnellement et dans les plus brefs délais.

Année académique : **2023 - 2024**